

# Polémique à Cannes : Lars von Trier viré du Festival !

**EXCLUSION** Le réalisateur danois, qui avait tenu des propos indignes en conférence de presse la veille, a été déclaré *persona non grata* pour l'édition 2011

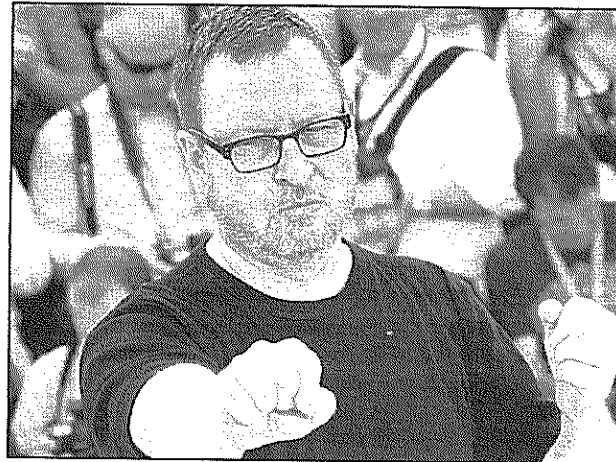
Les plates excuses n'auront pas suffi. Pas plus que le respect du cérémonial smoking noed-pap' sur tapis rouge. Mercredi soir, Lars von Trier, multiprimé du Festival, a peut-être effectué sa dernière montée des marches à Cannes. Après une réunion d'urgence dans la nuit, le conseil d'administration a décidé de mettre hors jeu le réalisateur de *Melancholia*, film en compétition.

Lars von Trier est déclaré *persona non grata* de l'édition 2011. Autrement dit, plus d'accréditation, et l'invitation... à plier bagage. D'enfant chéri du Festival, Lars von Trier en est donc devenu le vilain petit canard. La faute évidemment aux « propos intolérables » (notre édition d'hier) tenus en con-

férence de presse, où le cinéaste danois d'origine allemande a notamment affirmé qu'il était « nazi » et « *comprenait Hitler* ». Avant de se rétracter en soirée en réfutant tout racisme ou antisémitisme. Trop tard.

## Indignation générale

Avant même la sanction officielle, le buzz médiatique l'avait sans doute déjà condamné. Une indignation relayée par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), « *horrifié* » par les déclarations de Lars von Trier qui « *traduisent les tendances les plus inquiétantes de la banalisation actuelle du nazisme* ». « *Est-il besoin de rappeler à Lars von Trier la conception*



**Lars von Trier à Cannes : son dernier film avait encore suscité l'admiration de nombreux cinéphiles. À l'inverse de ses propos provocateurs, tenus après la projection en conférence de presse. Le voilà hors du Festival !**

(Photo Haouzi/Lapoirie)

qu'Adolf Hitler et son régime avaient de l'art et le sort qui a été réservé à ceux qui ne servaient pas cette concep-

tion ? », s'interroge la Ligue Internationale contre le racisme et l'Antisémitisme (LICRA) qui, par la voix de

son avocat niçois, M<sup>e</sup> Adrien Verrier, a interrogé le parquet de Grasse sur une éventuelle qualification pénale des propos incriminés. De même, l'association américaine des survivants de l'Holocauste et leurs descendants, s'est félicitée de l'exclusion du « banni ».

## « Jurisprudence »

« *Cette décision tiendra lieu de jurisprudence en cas de nouveaux dérapages* », ont prévenu Gilles Jacob, président du Festival, et son délégué général, Thierry Frémaux.

« *Se servir de Cannes pour tenir devant les médias des propos intolérables, c'est ternir son image* », a encore souligné Gilles Jacob. La « *provocation* » extrême et

désinvolte du sulfureux Scandinave lui aura donc coûté cher. Ce dernier a passé la journée d'hier à faire amende honorable dans certains médias, mais le mal (adresse) est fait. Ses actrices principales, Charlotte Gainsbourg et Kirsten Dust, ont d'ailleurs quitté la scène cannoise. Sans doute mal à l'aise.

En revanche, le Festival a distingué l'homme de l'œuvre, qui peut toujours être primée dimanche. Mais en dépit de son indépendance, on voit mal le jury présidé par Robert de Niro décerner la palme du scandale à *Melancholia*, même si le film est artistiquement au niveau. À moins d'un nouveau camouflet ?

**ALEXANDRE CARINI**  
acarini@nicematin.fr